Institut national
d'excellence en santé
et en services sociaux
Québec

Secrétariat général et direction des communications

Montréal, le 9 mai 2019

PAR COURRIEL ET PAR TÉLÉCOPIEUR

Objet : Demande d'accès à des documents
N/D : 32 597 (CP)

En réponse à votre demande d'accès à l'information formulée le 19 avril 2019, concernant :

- *Toute documentation produite par la FDCRDITED relativement à la déficience intellectuelle;*

- *Toute documentation concernant la déficience intellectuelle produite par l'INESSS.*

En vertu de l'article 42 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, je vous informe que nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre demande.

Par ailleurs, si cette réponse n'est pas jugée satisfaisante, vous pouvez faire une demande de révision à la Commission des droits d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de décision. Vous trouverez la procédure de recours en pièce jointe.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, mes sincères salutations.

La secrétaire générale et directrice des communications,

Pascale Breton

p. j. 1

INESSS
LE SAVOIR PREND FORME

Québec
2535, boulevard Laurier, 5e étage
Québec (Québec) G1V 4M3
Téléphone : 418 643-1339
Télécopieur : 418 646-8349
inesss.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 1200
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-2563
Télécopieur : 514 873-1369